

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
FACULTÉ DES SCIENCES

UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ
MATHEMATISCH-NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Plan d'études pour l'obtention du

**Master of Science en
sciences du sport**

options :

- enseignement**
- santé et recherche**

Accepté par la Faculté des Sciences le 30 mai 2011



Table des matières

Table des matières	2
1 Généralités.....	3
1.1 Titres universitaires et voies d'études	3
1.2 Structure générale des études	4
1.3 Compétences acquises	5
1.4 Évaluation des unités d'enseignement (UE) et acquisition des crédits ECTS	5
1.5 Langues d'enseignement.....	6
1.6 Ethique scientifique	6
1.7 Règlements et informations complémentaires.....	6
2 Master of Science en sciences du sport, option enseignement	7
2.1 Unités d'enseignement du MSc	7
2.1.1 Programme de l'option « Enseignement ».....	7
2.2 Examen du MSc et validation	8
2.3 Travail de MSc et validation	8
2.4 Passerelles d'accès aux études du MSc-Sport-E	9
2.4.1 Procédure d'admission.....	9
2.4.2 Passerelles standards	9
3 Master of Science en sciences du sport, option santé et recherche	10
3.1 Unités d'enseignement du MSc	10
3.1.1 Programme de l'option « Santé et recherche»	10
3.2 Examen du MSc et validation	11
3.3 Travail de MSc et validation	11

1 Généralités

Ce plan d'études contient toutes les informations nécessaires aux étudiant-es qui souhaitent entreprendre des études de niveau Master en sciences du sport à l'Université de Fribourg. Il est soumis aux conditions du *Règlement du 2 février 2004 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science de la Faculté des sciences* (appelé ci-après règlement).

Le **Master of science en sciences du sport** est conçu et organisé en collaboration avec la Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM sur la base de la Convention entre l'HEFSM et l'Université de Fribourg pour un *Joint-Master of Science in Sportwissenschaften*.

1.1 Titres universitaires et voies d'études

La Faculté des sciences décerne, aux étudiant-es qui ont accompli avec succès leurs études, le titre officiel suivant :

- **Bachelor of Science en sciences du sport et de la motricité (BSc), Université de Fribourg**
 - orientation : enseignement (appelé ci-après BSc-Sport-E)
 - orientation : santé – performance – recherche (appelé ci-après BSc-Sport-SPR)
- **Master of Science en sciences du sport (MSc), Université de Fribourg et Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin**
 - option : enseignement (appelée ci-après MSc-Sport-E)
 - option : santé et recherche (appelée ci-après MSc-Sport-SR)
 - *[D'autres options seront proposées dès 2012.]*

Ce plan d'études concerne les filières « Enseignement » et « Santé et recherche ». D'autres filières seront proposées ultérieurement, en particulier pour la poursuite des études après le BSc en sciences du sport et de la motricité, orientation santé – performance – recherche.

La voie d'études du BSc-Sport-E offre une formation de base dans les sciences du sport et de la motricité et permet l'acquisition d'une seconde branche d'enseignement. Les connaissances générales et la méthodologie qu'elle apporte constituent un bagage nécessaire pour des orientations professionnelles variées en liens avec l'enseignement de l'éducation physique et du sport à l'école. Ce BSc dispense aussi la formation essentielle et indispensable pour la poursuite des études scientifiques plus approfondies conduisant à différents types de MSc en sciences du sport, ainsi qu'au *MA en sciences de l'éducation pour l'enseignement au secondaire I*, dans sa variante à 120 ECTS (cf. Formation pédagogique et professionnelle DAES I).

La voie d'études du MSc-Sport offre la possibilité d'approfondir la formation en sciences du sport ainsi que de se spécialiser dans un domaine particulier. Le MSc en sciences du sport donne une ouverture vers diverses formes d'activités professionnelles dans la recherche, l'enseignement. Il ouvre la voie aux études doctorales. Le MSc-Sport-E constitue une branche d'enseignement principale au sens du *Règlement du 26.10.2006 pour l'obtention du Diplôme d'aptitude à l'Enseignement Secondaire II (DAES II)*. Pour l'accès à cette formation, l'acquisition d'une 2^{ème} branche d'enseignement est nécessaire (*Règlement d'exécution du 14.12.2009 du règlement du 26.10.2006 pour l'obtention du diplôme d'enseignement au secondaire II (DAES II)*).

Sont admis au MSc-Sport-E les titulaires d'un BSc-Sport-E de l'Université de Fribourg ou d'un titre jugé équivalent par la Faculté (Art. 7 du règlement). Le *BSc in Sport de la Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM* est considéré comme équivalent et donne donc accès sans condition au MSc-Sport-E. Sont admis au MSc-Sport-SR les titulaires d'un BSc-Sport-SPR de l'Université de Fribourg ou d'un titre jugé équivalent par la Faculté (Art. 7 du règlement). Les détenteurs d'un diplôme académique acquis dans une autre orientation en sciences du sport, d'un

diplôme d'une HES en sciences du sport ou dans une autre discipline avec sport en branche complémentaire peuvent être admis aux études de MSc sur décision de la Faculté des sciences. Des prestations complémentaires ou préalables peuvent être exigées (cf. chapitre 2.4).

1.2 Structure générale des études

Les études de MSc se divisent en 2 parties distinctes :

- **Approfondissement** : à travers des cours, des séminaires et des workshops ou cours thématiques, l'étudiant-e approfondit les connaissances acquises au niveau Bachelor.
- **Spécialisation** : de nouveaux thèmes sont abordés, selon la spécificité de l'option

Ces deux parties peuvent se distinguer dans le programme de chaque option par les couleurs correspondantes.

Les études de MSc sont composées d'**unités d'enseignement (UE)** telles que les cours, les exercices, les séminaires, les workshops, les cours avec travaux pratiques, etc. À chaque UE est associé un nombre de **points ECTS** (*European Credit Transfer System*) transformables par des évaluations (p. ex. des épreuves) en crédits ECTS. Les études de MSc exigent l'acquisition de 90 crédits ECTS (correspondant à 3 semestres d'études à plein temps).

Les études de MSc en sciences du sport se composent de cours, de séminaires, de workshops méthodes scientifiques, de cours thématiques, de cours avec travaux pratiques, etc. et d'un **travail de Master**. Les UE suivies dans la voie d'études du MSc ne peuvent être évaluées et validées (voir 1.4) qu'après la réussite du BSc.

Pour mener l'étudiant-e au MSc, le plan d'études prévoit des UE sous diverses formes :

- Les **cours** initient à la rigueur et à la démarche scientifique. Ils permettent d'acquérir les connaissances essentielles et de comprendre les concepts fondamentaux. Ils mènent à la méthodologie et à la réflexion scientifique. Ils contribuent à acquérir les connaissances nécessaires et à comprendre les concepts fondamentaux. Lors des études Master, les cours servent de manière croissante à présenter les études scientifiques et à démontrer aux étudiants la différence entre le savoir dispensé par les manuels et les gains de connaissances acquis par les découvertes scientifiques.
- Les **séminaires** servent à assimiler et à approfondir théoriquement les matières enseignées. Les étudiants reçoivent des sujets, respectivement des indications littéraires par rapport à des thèmes définis qu'ils développent au moyen de présentations élaborées. Le but premier n'est donc pas d'approfondir les contenus enseignés, mais bien d'acquérir de nouvelles connaissances, d'appréhender un thème de manière autonome, de procéder à des recherches littéraires et de s'accoutumer la didactique du savoir-faire technique de la présentation.
- Les **workshops méthodes scientifiques** suivis au cours des études Master reposent sur les workshops des études Bachelor et constituent des démarches expérimentales ou théoriques importantes en vue de résoudre un problème concret. C'est la raison pour laquelle ils forment la base pour les travaux scientifiques Master. Ils offrent l'occasion d'appliquer au laboratoire des techniques spécifiques à des exemples réels.
- Les **cours thématiques** englobent les enseignements qui visent le développement de compétences transversales et l'étude des pratiques sociales de références, objet d'enseignement.
- Les **cours avec travaux pratiques** portent sur l'étude et la pratique des activités physiques et sportives (APS) appartenant aux différents domaines d'action.
- Le **travail de Master** constitue l'achèvement des études Master. Au cours de ces études, des facultés analytiques et théoriques devant permettre l'accès aux travaux scientifiques sont enseignées et l'étudiant est préparé à s'adapter de manière ouverte et créative aux nouvelles exigences de la vie professionnelle. Le mémoire Master sert précisément à vérifier ces qualifications. De manière autonome, l'étudiant Master doit alors élaborer selon la méthodologie

scientifique un sujet appartenant à un domaine spécifique des sciences du sport. Dans le cadre de ce travail, l'étudiant doit livrer la preuve qu'il est apte à appliquer le savoir et les modèles théoriques acquis lors de ses études à un problème concret et généralement lié à la pratique.

1.3 Compétences acquises

Avec l'obtention d'un **MSc en sciences du sport**, l'étudiant-e aura élargi et approfondi ses connaissances et ses compétences dans sa discipline principale ainsi qu'en anglais scientifique. Il aura démontré sa capacité à mobiliser ses savoirs dans un projet de recherche. Il aura ainsi acquis une maturité scientifique lui permettant de travailler de manière indépendante, ou de s'intégrer dans un groupe de travail spécialisé ou interdisciplinaire. Il saura faire preuve de créativité, d'esprit critique et sera capable de communiquer ses idées, ses points de vue et ses projets dans sa langue et en anglais.

Grâce à une **formation trilingue** intégrée, l'étudiant-e aura enrichi son vocabulaire spécifique dans trois langues et développé la capacité de dialoguer, dans ses branches d'études, avec des spécialistes aussi bien en français qu'en allemand ou en anglais.

1.4 Évaluation des unités d'enseignement (UE) et acquisition des crédits ECTS

L'acquisition des crédits ECTS passe par trois étapes : l'évaluation des UE, le regroupement des UE en paquets de validation et la validation des crédits ECTS.

D'une manière générale, chaque unité d'enseignement (UE) est évaluée individuellement.

L'évaluation des cours et des cours avec travaux pratiques se fait par des épreuves orales, écrites ou pratiques dont la durée est fixée dans une annexe à ce plan d'études.

L'évaluation des séminaires, des workshops méthodes scientifiques, des cours thématiques, se fait suivant des critères (nombre de rapports rendus, travail écrit, présentation de travaux etc.) communiqués en début de semestre. Les épreuves se déroulent durant trois sessions d'examens (printemps, été, automne) à l'exception des épreuves des cours avec travaux pratiques, évaluées en principe à la fin du cours.

Pour chaque épreuve, l'étudiant-e s'inscrit dans les délais prescrits au Décanat de la Faculté des sciences par l'intermédiaire du programme GestEns (www.unifr.ch/science/gestens). L'épreuve porte sur la matière de l'UE telle qu'elle a été enseignée la dernière fois. En cas d'exception, celle-ci sera communiquée par le Département et/ou par l'enseignant responsable. L'échelle des notes s'étend de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Une épreuve dont la note est inférieure à 4 peut être répétée une seule fois au plus tôt lors de la session d'examens suivante.

Les **paquets de validation** regroupent plusieurs UE qui peuvent être évaluées séparément. Le nombre de paquets est fixé par l'Art. 18 du règlement et leur contenu est précisé par ce plan d'études.

La **validation des crédits ECTS** (Art. 19 du règlement) consiste à transformer les points ECTS attribués à chaque UE en crédits ECTS pour autant que :

- La moyenne pondérée des notes des épreuves du paquet de validation soit d'au moins 4.0. La pondération est fournie par le nombre de points ECTS attribué aux UE d'une épreuve.
- Les critères d'évaluation des UE non examinées (travaux pratiques, exercices, etc.) aient été remplis.
- Il n'y ait aucune note égale à 1.

On dira dans ce cas que le paquet est validé et que les points ECTS sont transformés en crédits. À ce stade, sur demande de l'étudiant-e et après paiement de la taxe d'examen, une attestation

indiquant les résultats des évaluations et le nombre de crédits acquis sera délivrée par le Décanat (Art. 22 du règlement).

1.5 Langues d'enseignement

Les enseignements des études de MSc sont donnés en français, en allemand, ou en anglais. Les examens ainsi que les travaux écrits (rapports de travaux pratiques, travail de master, etc) peuvent être effectués, au choix, en français, en allemand ou en anglais.

1.6 Ethique scientifique

Les principes d'éthique font partie intégrante de la formation scientifique. Les règles internationalement admises doivent être respectées lors de l'élaboration et la rédaction de tout travail scientifique (projet, séminaire, rapport, etc.). En particulier, toute source externe d'information (articles, communications orales, page web, etc.) doit être correctement citée.

1.7 Règlements et informations complémentaires

De plus amples informations concernant les études en sciences du sport et de la motricité sont contenues dans les documents suivants que vous pouvez télécharger ou obtenir auprès du Secrétariat du Département de médecine de la Faculté des sciences ou de celui de l'Institut du sport, Université de Fribourg, CH-1700 Fribourg :

- Règlement concernant l'admission à l'Université de Fribourg (www.unifr.ch/rectorat/reglements)
- Règlement pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science (www.unifr.ch/science)
- Offre d'études de l'Université de Fribourg (www.unifr.ch/guide)
- Programme des cours de l'Université de Fribourg (www.unifr.ch/main/programmecours)
- Conditions d'accès aux études en sciences du sport et de la motricité (<http://www.unifr.ch/sport/fr/formation/>)
- Directives de participation aux cours pratique-méthodologique.
- Base de données des Unités d'Enseignement (<http://gestens.unifr.ch>)
- Affichage des dates des sessions d'examens de la Faculté des Sciences pour l'année académique en cours.

Enfin, chaque étudiant-e dispose d'un espace personnel sécurisé, accessible avec le mot de passe de la messagerie de l'Université. Cet espace est atteignable par le lien « Connexion » de la page www.unifr.ch/science/gestens. Il permet l'inscription aux cours, l'inscription aux examens, la visualisation des résultats enregistrés, la mise en route de la procédure d'attestation, etc.

2 Master of Science en sciences du sport, option enseignement

[Version 2011, paquets de validation : MSc1-SP.2502, MSc2-SP.5001]

Le programme du MSc-Sport-E s'étend sur un an et demi d'études et équivaut à 90 ECTS. Les unités d'enseignement de la 1^{ère} année totalisent 60 ECTS. Elles sont constituées de cours, de séminaires, de workshops méthodes scientifiques, de cours thématiques, de cours avec travaux pratiques et d'une préparation au travail de Master. Elles dispensent des connaissances en sciences du sport à un niveau avancé et sont suivies en partie à Macolin (lundi et mardi) et en partie à Fribourg (jeudi et vendredi). Les études du MSc se terminent par le travail de Master de 30 ECTS, qui inclut la rédaction d'une thèse de Master.

Les UE du MSc ne peuvent être évaluées et validées qu'après l'obtention du certificat de BSc.

2.1 Unités d'enseignement du MSc

2.1.1 Programme de l'option « Enseignement »

Code	Unité d'enseignement	semestre	heures	ECTS
Sciences du mouvement				
SP.1014	Sciences du mouvement	SP	2	3
SP.2002	Séminaire en sciences du mouvement	SA	2	4
SP.3002	Workshop en sciences du mouvement *	SP	1	2
Sciences de l'entraînement				
SM.1003	Sciences de l'entraînement	SA	2	3
SM.2003	Séminaire en sciences de l'entraînement	SP	2	4
SM.3003	Workshop en sciences de l'entraînement *	SP	1	2
Psychologie du sport				
SP.1015	Psychologie du sport	SA	2	3
SP.3001	Workshop en psychologie du sport *	SP	1	2
SM.1005	Communication	SA	2	3
SM.1105	Séminaire en communication	SA/SP	2	4
Méthodes de recherche				
SP.1006	Méthodes quantitatives de recherche	SA	2	3
SP.3003	Méthodes quantitatives de recherche et analyse de données	SP	1	2
SM.1013	Méthodes qualitatives de recherche **	SP	2	3
Total des UE d'approfondissements				34

Sciences de l'éducation et activités sportives				
SM.1004	Sciences de l'éducation	SA	2	3
SM.2004	Séminaire en sciences de l'éducation	SP	2	4
SM.1007	Recherche sur l'évolution du sport éducatif	SA	2	3
SM.4002	Cours thématique « Performance »	SA/SP	CB	3
SM.4001	Cours thématique « Sécurité »	SA/SP	CB	3
SP.4003	Cours thématique « Approche conceptuelle d'une pratique sportive »	SA	2	3
SP.4004	Travail écrit « Approche conceptuelle d'une pratique sportive »	SA/SP		2
SM.2007	Séminaire : recherche sur l'évolution du sport éducatif	SP	2	4
SM.2212	Gymnastique du dos ***	SP	CB	4
SM.2213	Escalade, « highlights nature » Jura ***	SP	CB	2
SM.2214	Nutrition ***	SP	CB	2
SM.2220	Judo – Shiatsu ***	SP	CB	2
SM.2221	Moyens audio-visuels et sport ***	SP	CB	2
Total des UE de spécialisation				27
SP.5001	Travail de master			<u>30</u>
				91

* L'étudiant choisit un workshop sur les 3 proposés.

** Si cette UE doit être dédoublée, elle sera également offerte en français : SP.1013, méthodes qualitatives de recherche

*** L'étudiant choisit un « Module d'études en réseau, MER » sur les 5 proposés.

2.2 Examen du MSc et validation

L'ensemble des UE du MSc à l'exception du travail de Master (SP.5001) constitue le **paquet de validation MSc1** qui donne droit à 60 crédits ECTS.

2.3 Travail de MSc et validation

Le travail de Master correspond à l'UE SP.5001 (Master's thesis). Il constitue le **paquet de validation MSc2** d'une valeur totale de 30 ECTS. Sa durée prévue est de 6 à 12 mois. Il débute dans le courant du 2^{ème} semestre et s'étend sur tout le 3^{ème} semestre. C'est un travail de recherche, d'une envergure relativement modeste, que l'étudiant-e entreprend sous la direction d'une personne possédant une solide expérience en recherche. Par ce travail de Master, l'étudiant-e pourra développer son goût et son aptitude pour la recherche. Il/elle présentera son travail par écrit sous forme d'un texte scientifique et par oral sous forme d'une conférence de 30 minutes. Le travail de Master est évalué par une note allant de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Il est validé si la note de 4 au moins a été obtenue. Un travail de Master jugé insuffisant peut être élaboré une seconde fois sur un autre sujet.

La validation des paquets MSc1 et MSc2 donne droit au titre de **Master of Science en sciences du sport, option enseignement (MSc), Université de Fribourg et Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin.**

2.4 Passerelles d'accès aux études du MSc-Sport-E

2.4.1 Procédure d'admission

L'accès aux études de Master en sciences du sport est lié à deux conditions : satisfaire aux conditions d'admission à l'Université – définies dans le *Règlement concernant l'admission à l'Université de Fribourg* – et être en possession d'un Bachelor en sciences du sport de l'Université de Fribourg ou de la Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin ou d'un titre jugé équivalent par la Faculté. La Faculté établit la liste des titres jugés équivalents. Les candidat-es au bénéfice d'un titre cité dans cette liste sont accepté-es automatiquement. Les candidat-es en possession d'un titre qui n'y figure pas déposent un dossier de candidature. Leur acceptation est décidée par la *Commission des requêtes des étudiant-es*, nommée par le Conseil de Faculté. Selon les cas, la Commission peut demander des compléments. S'ils sont limités, l'étudiant-e pourra les satisfaire au cours des semestres d'études de Master. Dans le cas contraire, il ou elle sera admis en voie « pré-Master » et ne pourra commencer ses études que lorsque les conditions fixées auront été satisfaites.

2.4.2 Passerelles standards

Les étudiant-es qui ont acquis 90 ECTS en sport dans d'autres programmes de l'Université de Fribourg (branches complémentaires BCo-Sport60 et BCo-Sport+30) seront admis au MSc-Sport-E après réussite du programme prédéfini de Préalable au Master ou de Complément au MSc de 20 ECTS.

Pour les candidat-es ayant acquis une formation en sport dans une autre Haute Ecole, un programme personnel sera établi par la Faculté des sciences.

3 Master of Science en sciences du sport, option santé et recherche

[Version 2011, paquets de validation : MSc1-SP.1501, MSc2-SP.5002]

Le programme du MSc-Sport-SR s'étend sur un an et demi d'études et équivaut à 90 ECTS. Les unités d'enseignement de la 1^{ère} année totalisent 60 ECTS. Elles sont constituées de cours, de séminaires, de workshops méthodes scientifiques, de cours thématiques, de cours avec travaux pratiques et d'une préparation au travail de Master. Elles dispensent des connaissances en sciences du sport à un niveau avancé et sont suivies en partie à Macolin (lundi et mardi) et en partie à Fribourg (jeudi et vendredi). Les études du MSc se terminent par le travail de Master de 30 ECTS, qui inclut la rédaction d'une thèse de Master.

Les UE du MSc ne peuvent être évaluées et validées qu'après l'obtention du certificat de BSc.

3.1 Unités d'enseignement du MSc

3.1.1 Programme de l'option « Santé et recherche »

Code	Unité d'enseignement	semestre	heures	ECTS
Science du mouvement				
SP.1014	Sciences du mouvement	SP	2	3
SP.1005	Biomécanique	SA	2	3
SP.2002	Séminaire en sciences du mouvement	SA	2	4
SP.2005	Séminaire en biomécanique	SP	1	2
SP.3002	Workshop en sciences du mouvement	SP	1	2
Science de l'entraînement				
SM.1003	Sciences de l'entraînement	SA	2	3
SM.2003	Séminaire en sciences de l'entraînement	SP	2	4
SM.3003	Workshop en sciences de l'entraînement	SP	1	2
Psychologie du sport				
SP.1015	Psychologie du sport	SA	2	3
SP.3001	Workshop en psychologie du sport	SP	1	2
Méthodes de recherche				
SP.1006	Méthodes quantitatives de recherche	SA	2	3
SP.3003	Méthodes quantitatives de recherche et analyse de données	SP	1	2
SM.1013	Méthodes qualitatives de recherche *	SP	2	3
SP.3004	Analyse de données (Matlab)	SA	1	2
Total des UE d'approfondissements				38

Bases physiologiques de la santé				
SP.1008	Aspects psychiques de la santé	SP	2	3
SM.2008	Séminaire en nutrition	SA	2	3
SP.1009	Médecine du sport	SA	2	3
SP.3007	Stage en laboratoire	SA/SP	2	2
Activités physiques et santé				
SP.1010	Comportement moteur selon les catégories d'individus	SA	2	3
SM.1011	La prévention de la santé par l'activité physique et le sport	SP	2	3
SP.2009	Séminaire sur la prévention de la santé par l'activité physique et le sport	SP	2	3
SP.3008	Stage en centre de prévention ou de réhabilitation	SA/SP	2	3
Total des UE de spécialisation				23
SP.5002	Travail de master			30
				91

* Si cette UE doit être dédoublée, elle sera également offerte en français : SP.1013, méthodes qualitatives de recherche

3.2 Examen du MSc et validation

L'ensemble des UE du MSc à l'exception du travail de Master (SP.5002) constitue le **paquet de validation MSc1** qui donne droit à 60 crédits ECTS.

3.3 Travail de MSc et validation

Le travail de Master correspond à l'UE SP.5002 (Master's thesis). Il constitue le **paquet de validation MSc2** d'une valeur totale de 30 ECTS. Sa durée prévue est de 6 à 12 mois. Il débute dans le courant du 2^{ème} semestre et s'étend sur tout le 3^{ème} semestre. C'est un travail de recherche, d'une envergure relativement modeste, que l'étudiant-e entreprend sous la direction d'une personne possédant une solide expérience en recherche. Par ce travail de Master, l'étudiant-e pourra développer son goût et son aptitude pour la recherche. Il/elle présentera son travail par écrit sous forme d'un texte scientifique et par oral sous forme d'une conférence de 30 minutes. Le travail de Master est évalué par une note allant de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Il est validé si la note de 4 au moins a été obtenue. Un travail de Master jugé insuffisant peut être élaboré une seconde fois sur un autre sujet.

La validation des paquets MSc1 et MSc2 donne droit au titre de **Master of Science en sciences du sport, option santé et recherche (MSc), Université de Fribourg et Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin.**